



# Projet de plan d'occupation du sol (POS)

## « Centre d'incendie et de secours Nordstad »

Réunion d'information



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



**1. Le Plan national d'organisation des secours (PNOS)**

**2. Le projet de Centre d'incendie et de secours (CIS)**

**3. Le projet de plan d'occupation du sol (POS) CIS Nordstad**

**4. La procédure du POS et du rapport sur les incidences environnementales (RIE) y relatif**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



## ➤ Historique

- Situation bloquée depuis 2015
- Première réunion du GT interministériel le 21 juillet 2021 sous la conduite du DATer
- Evaluation de 7 sites potentiels
- Acquisition du site par l'Etat en novembre 2021
- Lancement des travaux d'élaboration dès novembre 2021
  - du projet de **Centre d'incendie et de secours Nordstad**
  - du **plan d'occupation du sol** pour le reclassement des terrains
  - de l'évaluation environnementale stratégique (**SUP**)



## Groupe de travail pour l'élaboration du projet POS CIS Nordstad

- Département de l'Aménagement du territoire (Présidence)
- Ministère de l'Intérieur
- CGDIS
- Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
- Administration des Ponts & Chaussées
- Ministère de l'Environnement
- Administration de la gestion de l'eau



## Le développement du CGDIS dans la Nordstad

Un élément essentiel pour atteindre les  
objectifs du Plan national d'organisation des  
secours!

# 1. Le Plan national d'organisation des secours



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

## Des phénomènes extrêmes...



# 1. Le Plan national d'organisation des secours



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

## ... et les secours à personnes



# 1. Le Plan national d'organisation des secours



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

***Le but principal du PNOS est de permettre au CGDIS jusqu'en 2025 de pouvoir intervenir en moins de 15 minutes dans 90 à 95% des cas, n'importe où dans le pays !***



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Intérieur

# 1. Le Plan national d'organisation des secours



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

## Personnel

- Création de 300 postes supplémentaires entre 2020 et 2025

## Infrastructures

- Projets en cours: Findel, Centre de soutien logistique ...
- Projets en planification: CIS Dudelange, CIS Esch, **CIS Nordstad** ...

## Finances

- Augmentation annuelle du budget ordinaire du CGDIS de 8%



## Groupement Nordstad

Activité et couverture opérationnelle

# 1. Le Plan national d'organisation des secours



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

## Le Bilan opérationnel du groupement NORDSTAD 2022

### CIS Nordstad

- **Fusion** CIS Ettelbruck et Diekirch mise en place le 13/01/2022
- **6334 interventions** en 2022
- 1827 interventions sur le territoire de la Ville d'Ettelbruck
- 1199 interventions sur le territoire de la Ville de Diekirch



### CIS Bettendorf

- **157 interventions** en 2022
- 248 interventions sur le territoire de la Commune de Bettendorf

### CIS Colmar/Schieren

- **184 interventions** en 2022
- 223 interventions sur le territoire de la Commune de Colmar-Berg
- 154 interventions sur le territoire de la Commune de Schieren

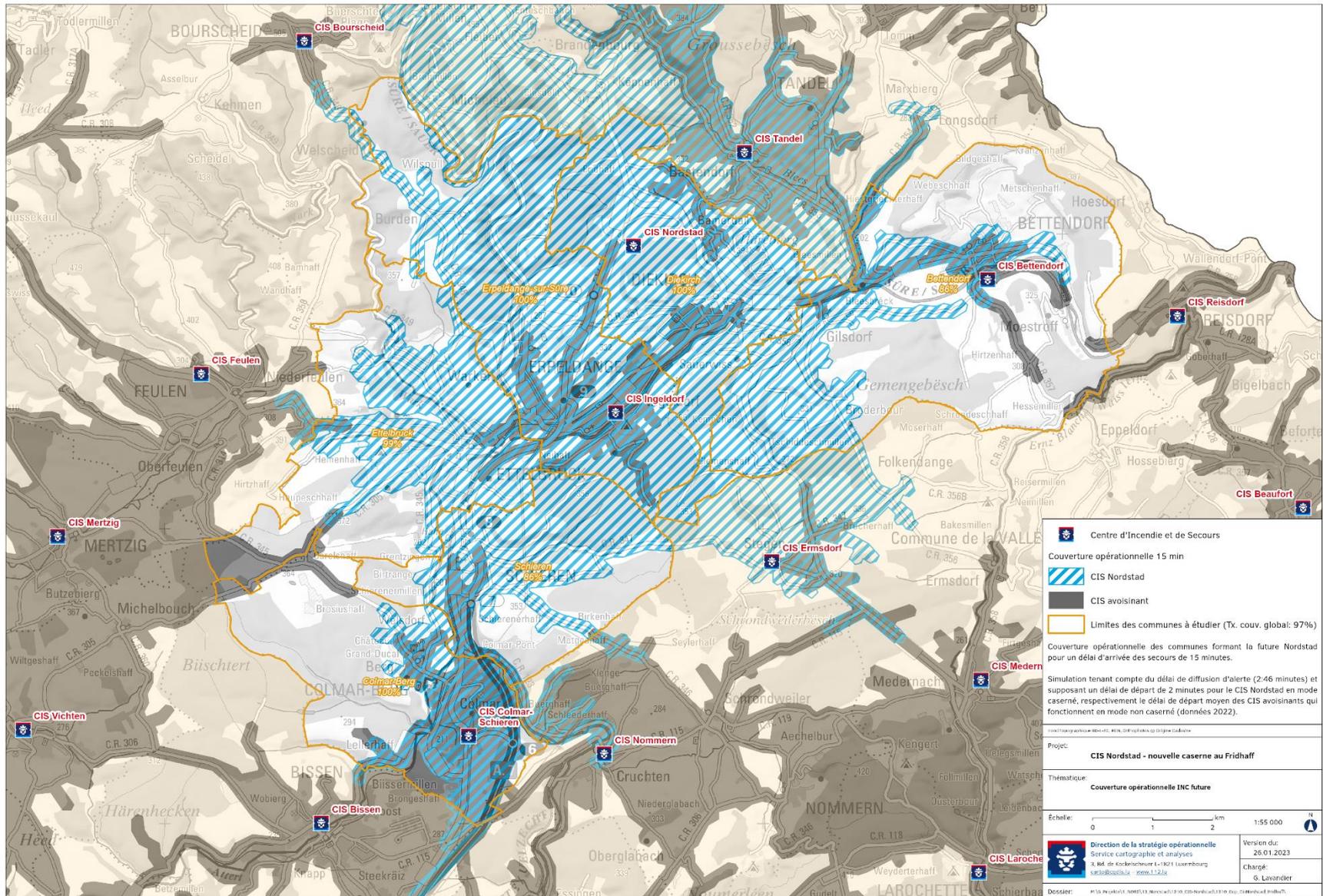
### CIS Ingeldorf

- **69 interventions** en 2022
- 334 interventions sur le territoire de la Commune d'Erpeldange-sur-Sûre

# 1. Le Plan national d'organisation des secours



## Couverture opérationnelle INC future (Statut 1)







# CIS Nordstad

Projet de construction



### Programme des locaux

- CIS Nordstad Cat. IV (Centre d'Incendie et de Secours)
  - +/- 16 emplacements pour véhicules d'intervention
  - Place de lavage, désinfection, ateliers spécifiques pompier
  - Séjour, bureaux, salles de repos pour +/- 25 pompiers
- Zone de Secours Nord
  - Surface administrative
  - Surface de stockage
- INFS (Institut National de Formation des Secours)
  - Entraînement à feu réel
  - Terrain d'entraînement pour équipe cynotechnique

## 2. Le projet de Centre d'incendie et de secours



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

### Localisation

Commune

- Diekirch

Lieu-dit

- Seiteschgronn

Surface

- 2ha19a



## 2. Le projet de Centre d'incendie et de secours

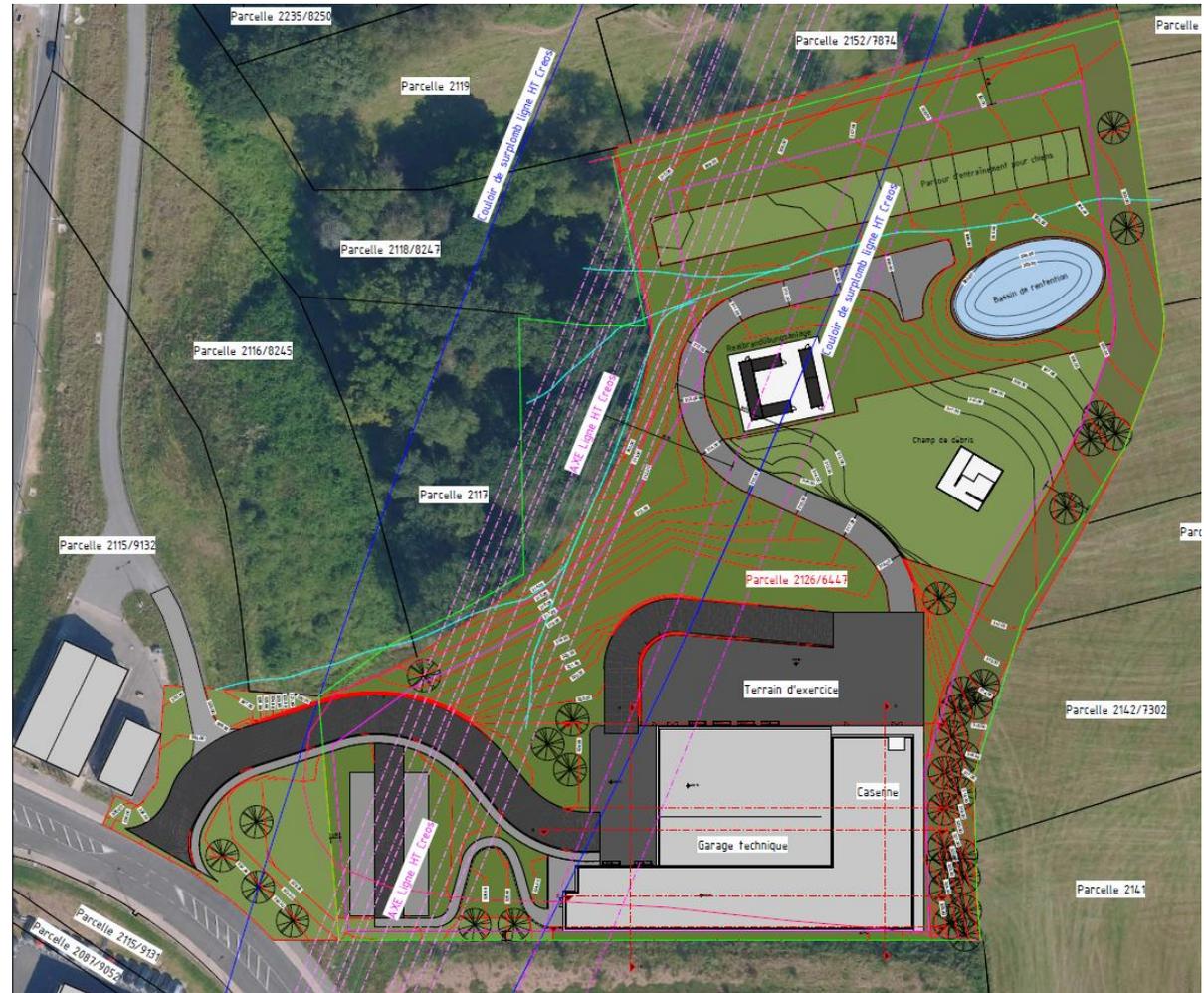


LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

### Vue en plan

#### Bâtiment principal

- RDC + 2 étages
- 1-2 Sous-Sols



## 2. Le projet de Centre d'incendie et de secours



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

### Accès

#### Réseau routier

- N27B => B7

#### Rampe principale

- Max. 8%

#### Rampe secondaire

- Max. 10%

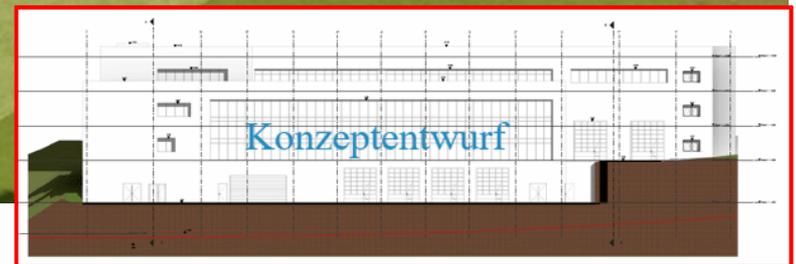
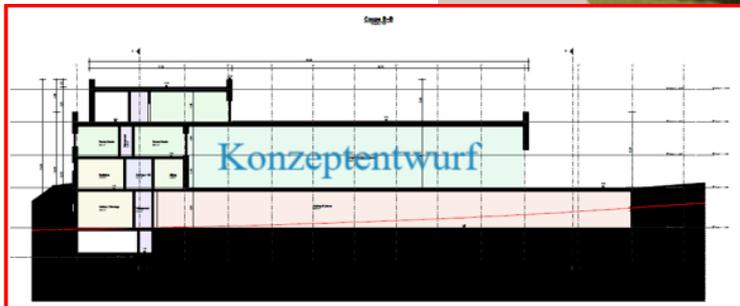


## 2. Le projet de Centre d'incendie et de secours



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Vue Nord

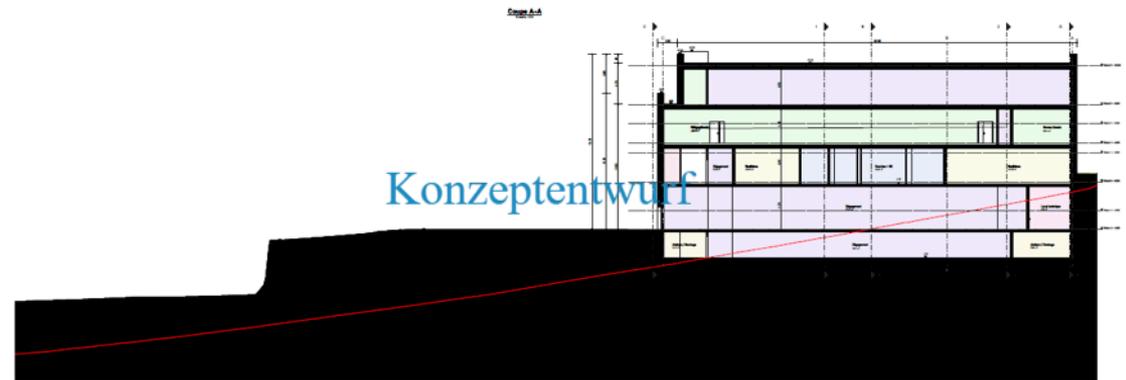


## 2. Le projet de Centre d'incendie et de secours



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

### Vue Est



## 2. Le projet de Centre d'incendie et de secours



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

### Vue Sud-Est

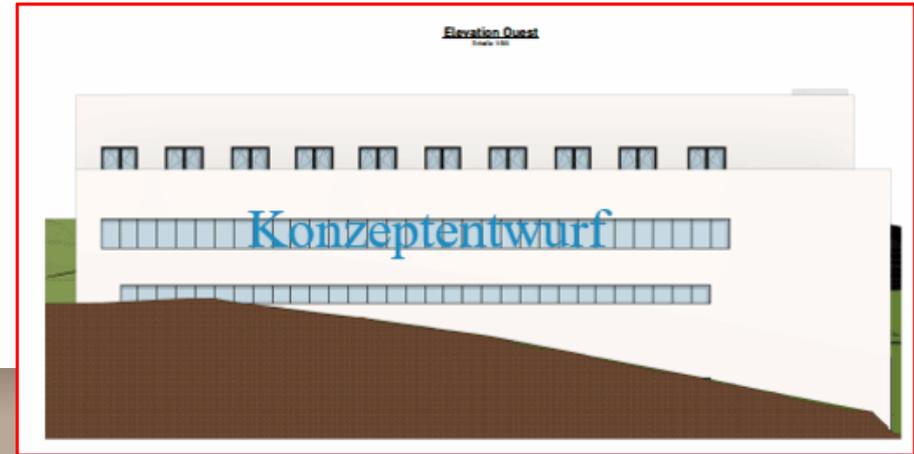


## 2. Le projet de Centre d'incendie et de secours



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

### Vue Ouest



## 2. Le projet de Centre d'incendie et de secours



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

### Réseaux

#### Bassin de rétention

- +/- 200 m<sup>3</sup>



## 2. Le projet de Centre d'incendie et de secours



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

### Terrain d'entraînement



### 3. Le projet de POS CIS Nordstad

---



➤ Une **partie écrite** précise qui :

- définit le **mode d'utilisation** du sol (zonage)
- définit le **degré d'utilisation** du sol (coefficients de densité)
- **précise et exécute** les mode et degré d'utilisation du sol (règles urbanistiques et dimensionnelles)

➤ Une **partie graphique** double :

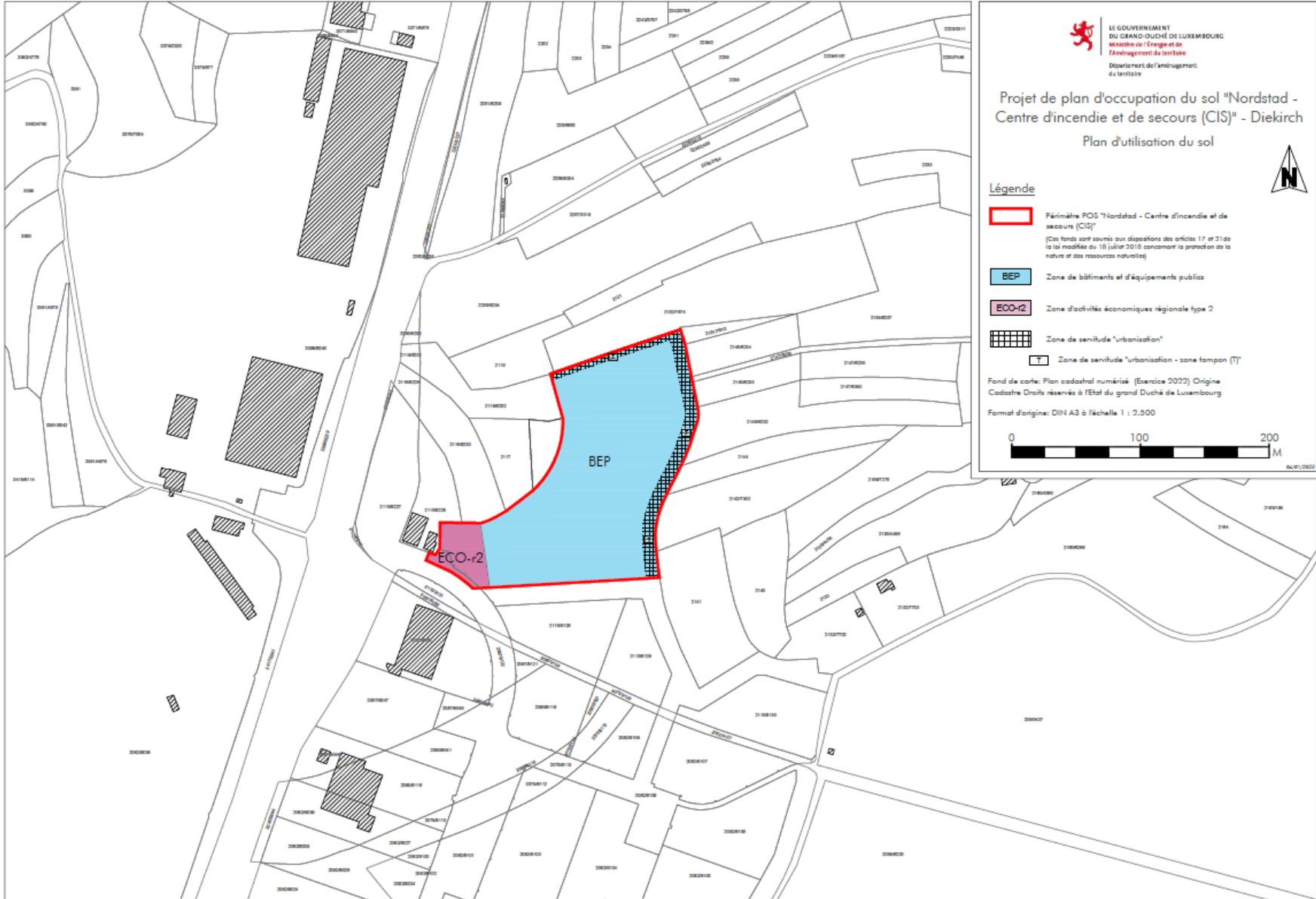
- un **plan d'utilisation du sol**  
→ représente le périmètre du POS et zonage
- un **plan d'implantation**  
→ représente entre autres les différentes constructions et les aménagements extérieurs

→ l'autorisation de bâtir pourra être directement délivrée sur base du POS CIS Nordstad

# Le plan d'utilisation du sol



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG







### Les 2 phases de la procédure d'élaboration d'un POS

- 1. L'enquête publique** (Art. 18 de la loi modifiée du 17 avril 2018 concernant l'aménagement du territoire) :
  - Consultation du dossier jusqu'au 31 mars 2023
  - Délai de remise des observations : 17 avril 2023
  - Dans un délai de trois mois commençant à courir à partir du jour du dépôt du projet, le Collège des bourgmestre et échevins transmet les observations des intéressés et ses avis au ministre ayant l'Aménagement du territoire dans ses attributions
- 2. La procédure réglementaire** déclarant obligatoire le POS



- **Rapport sur les incidences environnementales** élaboré et mis à disposition du public conformément à la loi modifiée du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement
- En cas de mise en œuvre des **mesures d'atténuation et d'évitement** proposées dans ce rapport, **l'impact du projet pourra être réduit à un niveau négligeable.**
- Conformément à l'article 7 de la loi précitée du 22 mai 2008, le rapport est **également consultable du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2023** à la maison communale de Diekirch et sur le site internet [www.aménagement-territoire.public.lu](http://www.aménagement-territoire.public.lu)
- **Les personnes intéressées peuvent formuler leurs observations et suggestions** par le biais du support électronique « [observations\\_sup@mat.etat.lu](mailto:observations_sup@mat.etat.lu) » ou par écrit à l'adresse du Département de l'aménagement du territoire dans les 45 jours du début de la publication précitée, soit **du 1<sup>er</sup> mars au 17 avril 2023** inclus.



Téléchargement du dossier sur

[www.aménagement-territoire.public.lu](http://www.aménagement-territoire.public.lu)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



**Merci de votre attention !**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG